

Constructeur/-trice de bateaux CFC



Nature des tâches

Le constructeur de bateaux exerce l'un des plus anciens métiers, puisque les radeaux et bateaux existaient bien avant l'invention de la roue. Il participe à la construction, de la phase de conception jusqu'aux travaux de finition. Son activité varie selon la saison et selon la spécialisation de l'entreprise dans laquelle il travaille (bateaux à moteur, voiliers, construction pure, etc.). Outre les bateaux, il fabrique des pagaies, des skis nautiques, des rames, etc. Le constructeur de bateau est aussi appelé à faire de nombreux travaux de réparation et d'entretien. Il arrive également qu'il s'occupe de location de bateaux, de donner des cours de voile ou du service de sauvetage.

Conditions d'admission

La scolarité obligatoire devra être achevée, de préférence au degré supérieur. Ce métier convient à tous ceux qui aiment les sports aquatiques et se sentent à l'aise en plein air, entourés d'eau, quel que soit le temps.

Autres conditions requises: aimer le travail manuel, être habile de ses mains, disposer d'une bonne constitution, avoir le sens des proportions et une bonne faculté de représentation, avoir du plaisir à travailler le bois et autres matériaux.

Formation

4 ans d'apprentissage. Un jour de cours par semaine au Centre d'enseignement professionnel de Morges. Ces cours comprennent les branches suivantes: connaissances des matériaux, techniques de travail, dessin spécialisé, science de la construction et matières de culture générale.

Perspectives

Les constructeurs de bateaux qui veulent occuper un poste de cadre doivent acquérir des connaissances et des aptitudes complémentaires: électrotechnique, construction, conseil à la clientèle, tâches commerciales, etc.

Diplôme fédéral (maîtrise) de constructeur naval.